

## Séance 45

### **Retour au sens commun. Le court-termisme imposé au calcul assurantiel**

18 janvier 2023

#### **Présentation**

Le sens commun disqualifie souvent les raisonnements financiers en ce qu'il situerait systématiquement dans un horizon de court-terme. Les sciences sociales montrent que si le rapport au temps des acteurs financiers se démarque effectivement de celui d'autres acteurs économiques, il le fait en épousant des formes beaucoup plus subtiles que celle d'un raccourcissement de l'horizon temporel. La nouvelle régulation prudentielle du secteur assurantiel (Solvabilité II), entrée en vigueur en 2016, contient un dispositif qui impose à la finance de ressembler à sa caricature. Alors que le modèle économique des assureurs les porte, au moins en théorie, à adosser des engagements de long terme sur des placements eux aussi de long terme, Solvabilité II impose de calculer les exigences de capital à partir de l'estimation d'un risque de ruine à horizon d'un an. Ce raccourcissement brutal s'impose à tous les assureurs, y compris à ceux qui jusque-là ignoraient entièrement les injonctions tirées de la théorie financière. L'objet de cette présentation est de décrire ce déplacement, d'en expliquer les raisons et d'en évoquer les conséquences.

#### **Intervenant :**

Pierre François, CNRS (Sciences Po/CSO), est co-titulaire de la chaire PARI et doyen de l'Ecole doctorale de Sciences-Po.

\*

*La chaire PARI (programme sur l'appréhension des risques et des incertitudes), portée par l'ENSAE et Sciences Po, a pour objectif d'identifier et comprendre (i) le champ de pertinence de nos outils d'appréhension des risques, et (ii) leurs conditions d'émergence et d'utilisation. Créée début 2015, elle organise un séminaire de recherche mensuel de 2h pour présenter et échanger autour de ses travaux et des thématiques connexes. Le deuxième cycle de la chaire porte sur les enjeux du big data pour l'assurance.*